

**SEANCE DU 16 OCTOBRE 2025****Nombre de membres :**

En exercice : 15

Présents : 8

Pouvoirs : 4

Absents excusés : 5

Absents : 2

Votants : 12

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ LE SEIZE OCTOBRE à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune des Contamines-Montjoie, régulièrement convoqué le 10 OCTOBRE 2025, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BARBIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. François BARBIER, Mme Elisabeth MOLLARD, M. Jean-Luc MATTEL, M. Michel BELIN, M. Michel BOUVARD, M. Bertrand DOLIGEZ, Mme Marielle MERMOUD, Mme Peggy LE BRUCHEC.

ABSENTS EXCUSES : Mme Noëlle GRAVAUD (donne pouvoir à Marielle MERMOUD), M. Jean-Christophe DOMINGUEZ (donne pouvoir à Elisabeth MOLLARD), Florian GIBIER (donne pouvoir à François BARBIER), Mme Gaëlle BLANCHARD (donne pouvoir à Michel BELIN), Mme Marie-Noëlle LAVERTON.

ABSENTS : M. Etienne JACQUET, M. Antoine BOISSET.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET PRINCIPAL**DEL2025-115****Rapporteur : Michel BELIN**

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice 2025, il convient de procéder à des ajustements de crédits en dépenses et en recettes sur le budget principal, conformément à la nomenclature M57.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur la DM n°3 au BP 2025 du budget principal telle que présentée ci-dessous :

**BUDGET PRINCIPAL
DECISION MODIFICATIVE N° 03
AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025**

Chapitre	Nature	Libellé	Dépenses	Recettes
<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>				
014	7398	Reversements, restitutions et prélèvements divers	60 000,00	
73	731721	Taxe de séjour		60 000,00
		Total section de fonctionnement	60 000,00	60 000,00

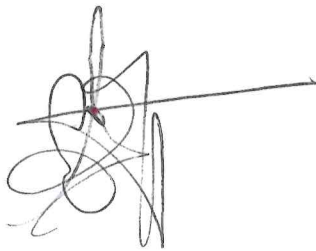
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

Pour : 12**Contre :****Abstention :**

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°3 au budget principal
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer les virements dessus mentionnés.

Envoyé en préfecture le 20/10/2025
Reçu en préfecture le 20/10/2025
Publié le
ID : 074-217400852-20251016-DEL2025115-DE

En Mairie, le 16 octobre 2025
Le secrétaire de séance,



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,
Affichée le
Acte certifié exécutoire le
Télétransmis en sous-préfecture le
Publié le

En Mairie, le 16 octobre 2025
Le Maire,
François BARBIER

